



Fondation
la Vespérale

Établissements pour personnes âgées

Rapport d'activités 2025

Mot de la direction.....	2
Présentation de la Fondation	3
Organisation	4
Soins	6
Animation.....	7
Hôtellerie	8
Ressources humaines	10
Personnes résidentes	14
Administration & Finances.....	15



Mot de la direction

L'année 2025 aura été pour la Fondation la Vespérale une année de transition, de consolidation et d'engagement renouvelé.

Transition, parce que plusieurs changements structurants sont intervenus dans l'organisation, au niveau de la direction comme au sein de certains services clés.

Consolidation, parce que nos équipes ont su, avec sérieux et professionnalisme, stabiliser le fonctionnement de nos deux sites, tout en poursuivant notre mission première : offrir un cadre de vie chaleureux, sécurisant et respectueux de l'autonomie de chaque personne résidente.

Engagement renouvelé, enfin, parce que l'ensemble du personnel a démontré une fois encore la force du collectif, en plaçant la qualité de l'accompagnement au centre de son action quotidienne.

Cette année a également été marquée par des évolutions importantes dans nos pratiques internes. Nous avons renforcé la réglementation touchant aux ressources humaines, poursuivi la structuration du service administratif et financier et clarifié plusieurs processus essentiels. Les deux sites de la Fondation ont poursuivi leurs quotidiens avec dynamisme, chaque domaine d'activités a contribué à travers ses actions journalières à construire un lieu de vie vivant, sécurisant et respecté dans son environnement. Je tiens ici à saluer l'engagement remarquable de toutes les collaboratrices et de tous les collaborateurs qui donnent, chaque jour, du sens concret à notre mission.

L'année 2025 a aussi présenté des défis, notamment financiers, liés à des facteurs internes comme externes. Grâce au travail déterminé de la nouvelle équipe de direction, de nombreuses corrections ont été apportées, que ce soit dans la gestion des créances, la réorganisation de certains services ou encore la mise en place d'outils de pilotage. Les efforts engagés se poursuivront en 2026 afin de stabiliser durablement la situation et d'assurer la pérennité de la Fondation.

Pour terminer, je souhaite rappeler que la Vespérale reste, avant tout, une institution humaine. Ce sont les rencontres, les attentions quotidiennes, les gestes de soins, les moments de partage, les activités animées, les paroles échangées avec les proches qui donnent sa raison d'être à notre mission. L'année 2025 a montré que malgré les transformations et les tensions parfois inévitables, notre équipe demeure profondément attachée à ces valeurs.

À toutes et tous, je souhaite adresser ma sincère gratitude. J'ajouterai également un merci tout particulier à la Fondation Hastan, qui nous a gracieusement offert la somme de CHF 50'000.- que nous allons pouvoir utiliser afin d'améliorer le confort et la qualité de vie de nos résidents. Un grand merci à eux !

Ensemble, nous allons permettre à la Fondation la Vespérale de continuer à avancer avec exigence, bienveillance et détermination.

Continuons, en 2026, à construire une institution solide, vivante et profondément humaine.

Stéphane Janier
Directeur Général

Présentation de la Fondation

Mission

Accueillir et accompagner au quotidien des personnes âgées de dépendance variable et leurs proches en préservant, dans le respect des obligations légales et des règles institutionnelles, leur autonomie, leur pouvoir de décision, leur dignité afin de leur offrir un lieu de vie chaleureux, rassurant et sécurisant.

Cette mission est réalisée en s'appuyant sur une équipe multidisciplinaire, engagée et compétente, qui fait la force et la fierté de la Fondation.

Les Résidences

La Poterie

Ouvert en 2010, situé au cœur du quartier de la Servette, à l'emplacement de l'ancien magasin Pfister, ce site dispose de 73 chambres individuelles, avec salle de bain privative, réparties dans deux tours reliées par les espaces de vie commune.



Les Arénières

Ouvert en 1985, rénové en 2018, puis transformé partiellement en 2023, situé à la Pointe de la Jonction, au bord de l'Arve, ce site compte 86 chambres individuelles, avec salle de bain privative. Une douzaine de chambres peuvent accueillir des couples et être transformées en chambres doubles.



Organisation

La Fondation la Vespérale est une fondation de droit public cantonal, basée à Genève. Elle a pour but la construction, la gestion et l'exploitation, sur le territoire du canton de Genève, de pensions, homes ou foyers d'accueil pour personnes âgées. Elle gère deux EMS : les Arénières et la Poterie. S'agissant d'une fondation de droit public, la Fondation n'est pas inscrite au service de surveillance des fondations.

En ce qui concerne l'exploitation proprement dite de ses EMS, la Fondation est placée sous la surveillance du Département de la cohésion sociale (DCS) et soit pour lui le Service cantonal des seniors et de la proche aide (SeSPA).

Conseil de Fondation

Organe stratégique de la Fondation, la composition du Conseil de Fondation a partiellement changé au 1er février 2024, en lien avec la nouvelle législature cantonale. Conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat du 17 janvier 2024, le Conseil de Fondation est composé des personnes suivantes au 31 décembre 2025 :

Représentant-es désigné-es par le Conseil d'Etat

- Madame Nathalie Bornoz, présidente
- Madame Sophie Courvoisier, vice-présidente
- Madame Jacqueline Gorgoni
- Monsieur James Wampfler

Représentant-es élu-es par le Grand Conseil

- Monsieur Stéphane Dätwiler (MCG)
- Monsieur Eric Genoud (LJS)
- Madame Eliane Schneeberger-Gubler (Ve)
- Madame Ruth Vesti (LC)

Membre avec voix consultative :

- Monsieur Gaspard Piguet (Département de la cohésion sociale)

Direction opérationnelle

La direction générale de la Fondation était assurée jusqu'au 31 décembre 2025 par :

- Monsieur Florian Hübner, directeur ad interim

La direction opérationnelle était composée des personnes suivantes au 31 décembre 2025 :

- Madame Mylène Hemsî, directrice adjointe
- Madame Shqiponja Djaloshi-Sonzogni, responsable des soins Poterie
- Madame Valérie Mabillard, responsable des soins Arénières
- Madame Sonia Sancho, responsable de l'intendance
- Madame Eloïse Bérubé-Canário, coordinatrice de l'animation
- Monsieur Frédéric Gisiger, responsable de la restauration

Une Fondation, deux sites, une équipe ... et demie !

Particularité organisationnelle dans le monde des EMS multisites, l'organisation de nos deux sites combine deux formes complémentaires d'organisation du personnel. Outre les fonctions dirigeantes et support, certaines équipes interviennent sur les deux sites, selon un tournus qui peut être hebdomadaire ou mensuel : équipe de restaurant ou équipe de l'animation par exemple, d'autres sont dédiées à chaque site comme les équipes soignantes et celles de l'intendance (femmes de chambre). Chaque approche a ses avantages et ses inconvénients, et nous continuons à gérer la Fondation avec cette double approche, entre les ressources dédiées à chaque site, et celles consacrées de manière plus transversale.

Changement dans la continuité

Un changement dans la direction générale est intervenu à la fin du 3^e trimestre de l'année 2024. Ce qui a induit une modification dans la manière de diriger, dans les priorités fixées, dans la communication et dans l'interaction avec l'institution, les personnes résidentes et le personnel.

En même temps, une structure exploitant des EMS reste relativement imperméable à de tels changements, le cœur de la mission restant identique : prendre en charge avec compétence et bienveillance des personnes résidentes au quotidien en s'appuyant sur des équipes professionnelles dédiées, et avec une utilisation parcimonieuse et réfléchie des ressources allouées, le tout dans le respect des normes en vigueur.

Priorités, chantiers et perspectives

Au moment d'écrire ces lignes, la Fondation la Vespérale est dans un processus d'adaptation de son fonctionnement, avec des ajustements mais aussi des confirmations de pratique, qui sont souvent pertinentes. En filigrane, le souhait clairement exprimé de placer la personne résidente au centre des préoccupations de l'organisation et des ressources. Cela ne se mesure pas uniquement sur la base de concepts et documents de présentation, comme le présent rapport, mais également dans les actes quotidiens, et le ressenti des personnes résidentes et de leurs proches, partenaires précieux dans leur séjour.

Des chantiers prioritaires touchant à la règlementation des ressources humaines ont été menés durant cette année 2025. Ces textes sont essentiels car ils contribuent à la mise en place d'un climat de travail équitable, bienveillant, tout en interdisant pas de poser un cadre clair et de le faire respecter.

Ils renforcent la communication institutionnelle en la rendant plus accessible, et compréhensible.

Nous avons également mis sur pied des espaces d'échange et de discussion, que ce soit au niveau de la direction, de l'encadrement, de la prise en charge des personnes résidentes ou encore de la vie quotidienne. Cela favorise une approche interdisciplinaire avec une meilleure compréhension du rôle de chacun·e : **tout le monde est indispensable dans sa complémentarité.**

Soins

Présentation

L'équipe soignante accompagne avec bienveillance chaque personne résidente dans sa globalité, en tenant compte de son unicité, dans le respect de son autodétermination, de sa dignité et de ses habitudes de vie.

Les soins apportés sont individualisés et adaptés aux ressources, aux besoins physiques et psychologiques, aux souhaits, aux habitudes et au vécu de chacun.

Une attention particulière à l'accueil de la personne et de ses proches a été apportée, par la mise en place d'un repas chaleureux partagé avec un soignant et un animateur.

La famille et les proches des personnes résidentes sont considérés comme des partenaires faisant partie intégrante de son accompagnement.

Depuis le mois de mai, les projets individualisés d'accompagnement sont réalisés avec la personne résidente, ses proches et l'équipe pluridisciplinaire. Ces temps d'échanges essentiels permettent de définir ensemble les actions à mener pour que la personne résidente se sente considérée, en sécurité, comprise, respectée et libre de ses choix.

L'équipe soignante est mobilisée pour assurer le confort de chacun de nos résidents. La gestion de la douleur est une préoccupation quotidienne pour l'équipe médico-soignante qui l'évalue, met en place des traitements non-médicamenteux et médicamenteux selon chaque situation.

Dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de nos prestations, un plan de formation a été défini et son déploiement a débuté cet automne.

Les formations pour les soignants se sont articulées autour de deux axes et visant à développer des compétences dans le savoir-faire et le savoir-être :

- Renforcement des bonnes pratiques professionnelles :
 - Formation sur la sécurité et la qualité des actes délégués
 - Formation sur les bonnes pratiques de dispensation des médicaments et de délégation des soins en EMS
 - Formations internes prodiguées par l'infirmière référente en Soins palliatifs sur le thème de la gestion de la douleur
 - Formations internes dispensées sous forme d'Ateliers d'échanges sur les bonnes pratiques lors de la mise en place d'une mesure de contrainte
- Amélioration des connaissances en lien avec les problèmes de santé les plus fréquents rencontrés dans nos institutions :
 - Formation sur l'accompagnement des personnes âgées souffrant de démence
 - Formation : Améliorer l'accompagnement des personnes en souffrance psychique.

L'équipe soignante est encadrée pour chaque établissement par une infirmière responsable des soins et par un infirmier responsable d'unité de soins expérimentés.

Dans le but de répondre de la manière la plus optimale aux besoins en soins des personnes résidentes, une réorganisation des horaires et des tâches a été réalisée, en concertation et collaboration avec le personnel soignant.

Des colloques mensuels d'équipe ont été mis en place, ainsi que des groupes de réflexion sur certains sujets, visant l'amélioration de la prestation de soins, (par exemple : Groupe pluridisciplinaire de révision des chutes et des contraintes).

Un cadre infirmier a été formé pour être le référent institutionnel en Hygiène et prévention des infections. Il dispense des formations internes à l'ensemble des collaborateurs et gère la mise à jour des procédures en la matière, ainsi que leur mise en œuvre quotidienne.

Deux infirmières ont été formées à la réalisation des évaluations Plaisir, qui ont un lien direct avec le financement du service des soins.

Les équipes de la Vespérale collaborent avec les différents partenaires de soins du canton (Hôpitaux Universitaires de Genève, Consultation Soins Palliatifs, ...) et sont intégrées au sein du réseau de santé genevois. Les cadres des équipes de soins et leurs équipes se sont mobilisés pour répondre aux directives des administrations et organes de financement et de contrôle que sont :

- Le Service cantonal des Seniors et de la Proche aide (SeSPA)
- Le Médecin Cantonal avec son organe de surveillance : le GRESI
- Le Pharmacien Cantonal

Afin d'assurer la sécurité de toutes les personnes présentes ou proches de nos institutions, un défibrillateur a été installé au niveau des salles de restaurant et plusieurs membres du personnel ont été formés à son utilisation.

Chaque année nous participons à la formation des soignants de demain. Des stagiaires émanant des différents cursus de formation du canton sont accueillis en stage :

- 3 Etudiantes Haute Ecole de Santé
- 3 Stagiaires de la Croix Rouge Suisse
- 3 Stagiaires de l'Ecole de Santé Suisse Romande
- 1 apprenti Assistant Soins et Santé Communautaire

La collaboration et le partenariat avec les intervenants externes, les prestataires de services et les fournisseurs ont été réévalués et réajustés aux besoins actuels de nos institutions.

Animation

Présentation

L'équipe d'animation propose (quasi) quotidiennement des activités collectives ou individuelles, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'institution. Ces activités se veulent apaisantes, stimulantes, joyeuses ou sérieuses, pour répondre aux attentes et besoins des personnes résidentes en tenant compte de leurs capacités. Qu'elles soient ludiques, culturelles, physiques ou cognitives, chacun y trouve son compte.

Nous sollicitons les muscles de nos personnes résidentes avec des activités de mobilité, comme de la gym douce, des jeux de ballons ou la pétanque.

Nous favorisons les interactions sensorielles, avec des prestations de bien-être (massage et relaxation), la zoothérapie, la musicothérapie, les ateliers « 5 sens » ou des soins esthétiques.

Et bien sûr, l'âme et l'esprit ne sont pas oubliés avec des ateliers mémoire, des jeux de société, des espaces d'échange comme la revue de presse, qui favorisent l'expression des opinions, sans oublier la nourriture de l'âme avec des activités régulières en collaboration avec nos aumôniers. Des musicien·nes interviennent régulièrement sur nos sites (chant, accordéon, piano, harpiste et pour les moments festifs, une fanfare, des danseuses de samba et des magiciens).

Nos personnes résidentes participent à des événements extérieurs tels que des concerts et des spectacles, ainsi que des sorties gourmandes et des journées de vacances.

Des visites de classes d'école ont permis des rencontres intergénérationnelles très appréciées.

En 2025, les activités suivantes peuvent être mentionnées :

- Participation aux Jeux olympique inter-EMS
- Mise en place d'une activité de relaxation avec un fauteuil et un espace dédié
- Acquisition d'instruments pour un atelier percussion
- Vente de vêtements organisée sur site avec défilé !
- Sortie au Papiliorama
- Retour joyeux et musical du Carnaval dans l'institution
- Organisation de la Fête de l'été, des 40 ans des Arénières, du Noël des familles et du Noël des enfants et petits-enfants du personnel
- Sans oublier les vacances dans le sud de la France

Pour 2026, de nouvelles activités seront mises en place pour le plus grand bonheur de nos résidents.

Hôtellerie

Restauration

La Fondation gère deux restaurants, « **l'Entre-deux-tours** » situés sur le site de la Poterie, et « **Au fil de l'Arve** », sur le site des Arénières. Ils proposent aux personnes résidentes de prendre leurs repas et collations dans un cadre aéré et lumineux, mais aussi d'y recevoir visites et proches, pour partager un moment convivial et gourmand. Nos deux restaurants sont également ouverts au public à midi. Ils bénéficient du label Genève Région - Terre Avenir (GRTA).

L'équipe de restauration a connu deux changements au niveau de l'encadrement, avec l'entrée en fonction du nouveau responsable de secteur en avril 2025 et un nouveau chef de cuisine qui a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2025. L'apprenti ayant réussi ses examens AFP a été engagé en qualité d'aide de cuisine dès le mois d'août. Le chef de cuisine est à présent praticien formateur et un nouveau collaborateur a débuté une formation pour obtenir un AFP de cuisinier.

Intendance

L'équipe de l'intendance veille à maintenir un environnement agréable, confortable, propre et sécurisant pour les personnes résidentes. Les espaces communs ainsi que les chambres sont entretenus afin que chacun-e se sente un peu « comme à la maison », tout en respectant les normes de propreté et d'hygiène en vigueur.

Chaque résident dispose d'une chambre privative, qu'il peut aménager librement avec ses meubles et effets personnels.

Les chambres sont équipées d'un lit médicalisé, d'une salle de bain adaptée ainsi que d'un téléphone fourni par l'établissement, et bénéficient d'un entretien quotidien. L'équipe d'intendance veille à offrir un environnement propre, agréable et sécurisant, une femme de chambre fixe par étage est présente afin d'assurer un suivi de qualité et un cadre rassurant pour les résidents.

Le service de lingerie interne assure le lavage, le repassage et les petites réparations (hors pressing et retouches spécifiques). Il est conseillé de privilégier des vêtements faciles d'entretien. Le linge est distribué une 1 fois par semaine.

Des décorations sont réalisées tout au long de l'année en fonction des saisons et des différentes fêtes. Elles permettent d'apporter des repères dans le temps et l'espace aux résidents, de créer une ambiance chaleureuse, et de rythmer la vie au sein de l'établissement. Il est mis un accent particulier sur la nouveauté régulière des décorations avec l'active participation des personnes résidentes, qui apprécient cette activité ludique.

Service technique et bâtiment

En 2025, nous avons continué à déployer l'approche transversale sur les deux sites comme l'année précédente. Des réalisations particulières, en sus de l'entretien courant sont à relever :

- L'installation des stores de la terrasse aux Arénières
- L'automatisation des portes jardin aux Arénières
- Le réaménagement de l'espace réception à la Poterie
- La pose de résine au sous-sol et dans certaines chambres à la Poterie
- La pose d'armoires fermées dans les vidoirs afin de répondre aux demandes du GRESI
- L'installation des machines à café dans les salles du personnel
- La rénovation de 3 chambres à la Poterie (faïence salle de bain, résine au sol, sol vinyle dans la chambre)
- La rénovation de l'ensemble des fermes portes au sous-sol de la Poterie (portes coupe-feu)
- La réparation d'une grosse fuite aux Arénières au niveau du restaurant des familles
- La rénovation du système d'arrosage automatique à la Poterie (jardin + massif de fleur)
- La rénovation du sol de la salle de repos des soins à la Poterie
- La pose de la rampe motorisée du Bus de la Fondation
- Le passage du jardin de la mémoire, à un terrain d'activités (pétanque, etc.) pour les résidents à la Poterie.

Ressources humaines

Présentation

Le service des ressources humaines a poursuivi sa mission centrale : accompagner l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs tout au long de leur parcours au sein de la Fondation. Cela comprend l'accueil à l'entrée en fonction, le soutien continu, la réponse aux besoins administratifs ainsi que la mise à disposition d'une écoute attentive et accessible.

L'année 2025 a permis de consolider et d'opérationnaliser ces évolutions. Deux gestionnaires RH ont été engagées, renforçant notablement la capacité du service à assurer un suivi de proximité, à traiter les demandes avec diligence et à maintenir une relation plus régulière avec les équipes et les cadres. Plusieurs chantiers structurants ont également été menés :

- La refonte complète du règlement du personnel, visant à moderniser le cadre réglementaire et à harmoniser les pratiques sur les deux sites ;
- La mise en place d'une directive sur la protection de la personnalité et la prévention des risques psychosociaux, renforçant la sécurité psychologique au travail et clarifiant les processus de gestion des situations sensibles ;
- La collaboration avec le Service social inter-entreprises qui intervient comme personne de confiance ;
- La refonte du système d'évaluation du personnel, offrant une approche plus cohérente, plus constructive et davantage axée sur le développement professionnel ;
- Le lancement du plan de formation, permettant de mieux anticiper les besoins en compétences et de soutenir l'évolution des pratiques professionnelles ;
- La rédaction et la mise à jour des cahiers des charges, garantissant une meilleure lisibilité des rôles, responsabilités et attentes ;
- L'organisation d'une soirée du personnel au printemps et d'un apéritif de Noël, moments de cohésion appréciés qui contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance.

Sur le plan stratégique, les ressources humaines ont poursuivi leur rôle d'appui auprès de la direction et des cadres dans l'identification des besoins futurs, le recrutement et la fidélisation du personnel. Une attention soutenue a porté sur les équipes soignantes, jusque-là marquées par un taux de rotation important et un recours conséquent aux services intérimaires. Les actions engagées en 2025 ont contribué à stabiliser progressivement la situation et à renforcer l'attractivité des postes.

Dans son ensemble, le service des ressources humaines a consolidé ses fondations, développé de nouveaux outils et instauré des pratiques visant à assurer un accompagnement plus structuré, plus équitable et plus durable pour l'ensemble du personnel.

Label Employeur responsable « 1+ pour tous »



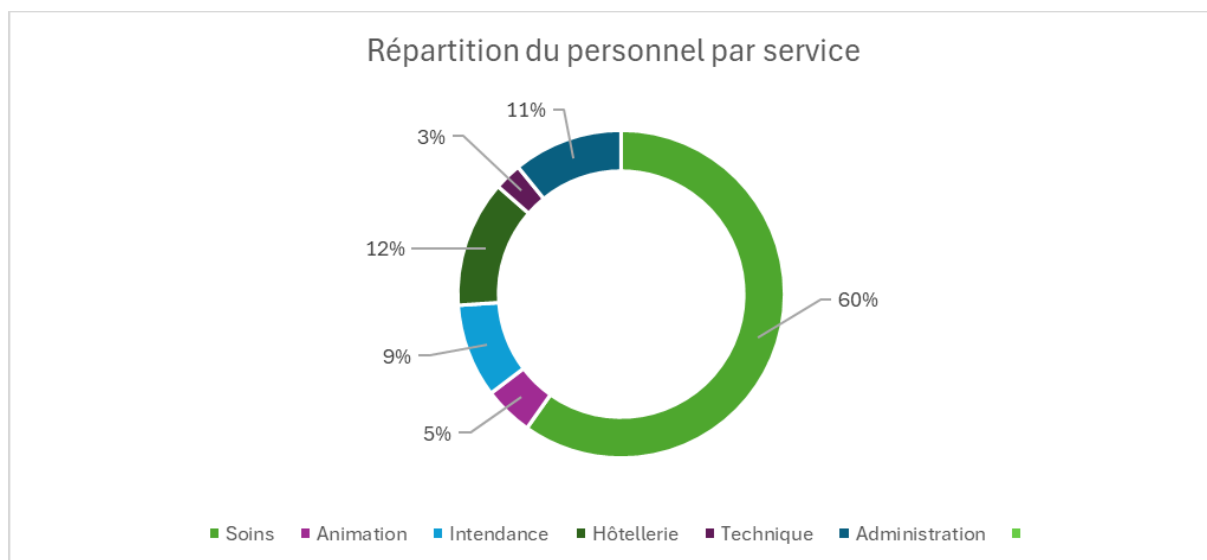
La Fondation a une nouvelle fois été labellisée en 2025 « Employeur responsable 1 + pour tous », pour avoir engagé et participé activement au recrutement de personnes sans emploi, résidant dans le canton de Genève. La Fondation est titulaire de ce label depuis le 10 décembre 2013.

Effectifs

Effectifs hors intérimaires au 31 décembre 2025	Arénieres	Poterie	Fondation
Nombre d'ETP du personnel soignant	56.20	52.30	-
Nombre d'ETP du personnel socio-hôtelier	-	-	57.65

Le nombre d'ETP mentionné est le nombre d'ETP au 31.12.2025. Le personnel de la Fondation travaille en support ou en direction auprès des Résidences (répartition comptable en fonction du nombre de lits). Ces 166.15 EPT se répartissent sur 184 collaboratrices et collaborateurs permanent.es, avec les caractéristiques suivantes :

70% de femmes | Age moyen : 43 ans | Ancienneté moyenne : 4.65 ans



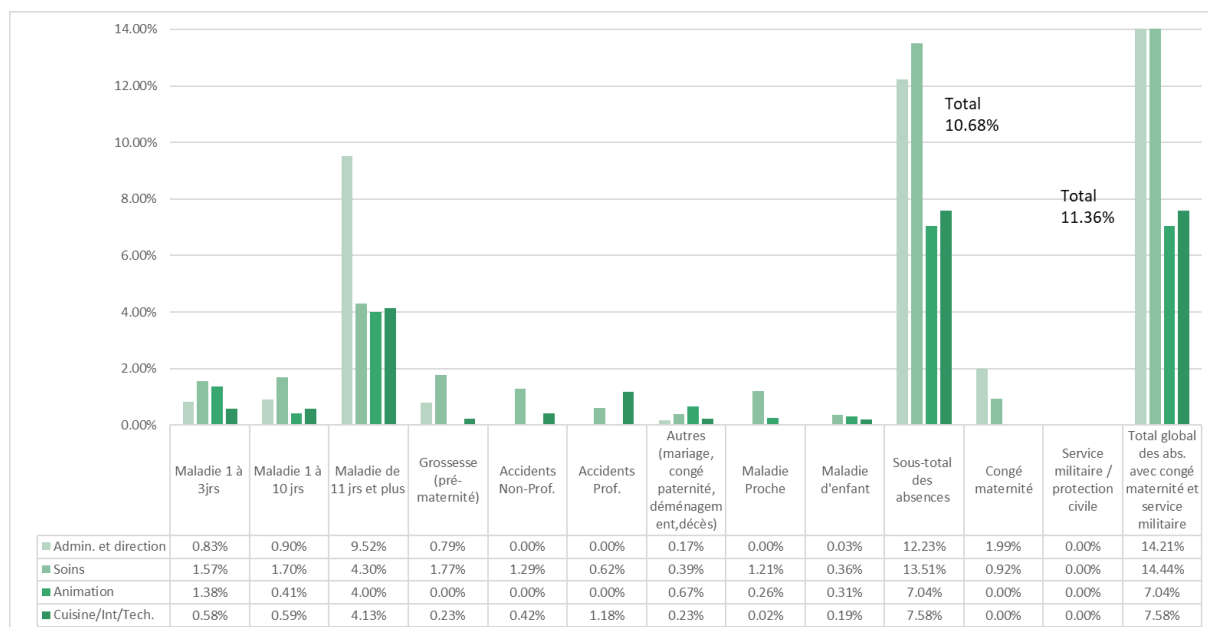
Mouvements du personnel

	2024	2025
Sorties selon motifs		
Démission	21	6
Fin de contrat (CDD)	19	2
Licenciement	6	9
Retraite / AI	2	2
Total sorties	48	19
Total entrées	39	43

Type de contrat d'engagement

Catégorie de personnel	HOMME		FEMME		TOTAL	
	Effectif	% cat.	Effectif	% cat.	Effectif	% cat.
Apprenti	2	3.45%	1	0.76%	3	1.58%
Employé permanent (CDI)	51	87.93%	123	93.18%	174	91.58%
Employé remplaçant (CDD)	3	5.17%	8	6.06%	11	5.79%
Stagiaire	2	3.45%			2	1.05%
Total	58	30.53%	132	69.47%	190	100.00%

Suivi de l'absentéisme



Personnes résidentes

Données statistiques au 31 décembre 2025

Chaque personne résidente est évidemment une personne, et il est un peu délicat d'en faire une « simple » donnée statistique. Cela donne toutefois une image sur le profil des personnes qui entrent dans nos institutions, respectivement celles qui les quittent.

Site	Poterie	Arénières	Total
Pourcentage femmes	78%	66%	-
Âge moyen - femmes	84.8	86.6	-
Pourcentage hommes	22%	34%	-
Âge moyen - hommes	82.9	82.7	-
Entrées	16	33	49
Âge à l'entrée (minimum, moyenne, maximum) - femmes	64 84.3 94	68 85.2 94	
Âge à l'entrée (minimum, moyenne, maximum) - hommes	67 80.5 93	67 82.9 100	
Entrée depuis un lieu d'hospitalisation	-	-	76%
Entrée depuis le domicile	-	-	20%
Entrée depuis un autre établissement	-	-	4%
Sorties (décès)	17	34	51
Sorties (retour à domicile, entrée dans une autre institution)	0	2	2
Taux d'occupation (moyenne annuelle)	98.37%	97.65%	-

Administration & Finances

En général

Le nouveau secteur administration et finances a été mis en place de facto à l'automne 2024, avec l'engagement d'une responsable dédiée pour ce secteur, qui outre la gestion administrative et financière des personnes résidentes, s'occupe de la comptabilité générale et de nos réceptions, remarquables cartes de visite de notre institution.

À la suite du départ soudain de l'équipe au printemps 2025, un plan d'urgence a été mis en œuvre. En juin 2025 avec l'arrivée d'un nouveau responsable, l'effectif s'est stabilisé et un travail important a notamment été entrepris pour récupérer les créances auprès des résidents et des compagnies d'assurances. Il a été également proposé la mise en place d'un Système de Contrôle Interne pour les finances, la mise à jour de la comptabilité ainsi qu'un tableau de bord.

Finances

Pour l'année 2025, le prix de pension est resté à CHF 243.00 par jour pour les deux EMS.

Le budget 2025 établi par l'ancienne équipe comportait des erreurs importantes, notamment au niveau des salaires et des charges sociales, rendant difficile les comparaisons.

Le résultat 2025 a été fortement impacté par une sous-occupation durant le premier semestre 2025 à la résidence les Arénieres, ainsi qu'une forte baisse des minutes Plaisir pour la résidence de la Poterie. Aussi, avec un taux d'absentéisme important, il n'a pas pu y avoir de correction sur les effectifs et les temporaires.

Le départ de l'ancienne équipe dirigeante a entraîné un coût d'environ CHF 962'400.- (salaires, charges sociales et frais juridiques). Les coûts totaux liés à la réorganisation ont été chiffrés à CHF 1'107'561 pour l'année 2025.

Cependant par l'action de la nouvelle direction, le remplacement de certains cadres et de l'équipe administrative des changements a été apportées. Comme, notamment, la baisse des créances envers les assurances maladies de CHF 786'812.-.

Le résultat final de la Fondation présente une perte de CHF 1'953'647.-, réparti à hauteur de CHF 1'271'893.- pour la Poterie et de CHF 681'753.- pour les Arénieres.

La remise en place du SCI ainsi que des tableaux de bord vont permettre un pilotage de la Fondation. Des mesures correctives, surtout en matière de l'utilisation du personnel temporaire devraient permettre à la Fondation d'atteindre l'objectif budgétaire 2026 avec un déficit de CHF 233'283.-.

Genève, le 31 mars 2026